

## Compte-rendu de réunion de la commission Culture et Patrimoine du 6 mars 2025 à 19h

Personnes présentes : Gérard Dupuis (Rencontres Jazz); Sylviane Gentil (Chorale Les Lucioles); Pauline Paguet (école de musique); Pierre Pasternak (Astrobeau!); Brigitte Martin et Véronica Richet (médiathèque); Geneviève Terrenoire et Michel Grenet (Musée); Geneviève Tobie, Michèle Susini, Raymond Sube et Régine Foulon (ASPR); Martine Amram-Drahé; Christine Azières; Pierre Weber (jumelage); Mélissa Saboureau (çabot); Lucie Roux (conseillère municipale) ; Isabelle Grenut (adjointe déléguée culture et patrimoine).

Personnes excusées : Gérard Albiser (Strada), Angélique Pasternak, Sonia Belliard (Magma).

Accueil des participants et tour de table, chacun/chacune se présente.

- 1) Fête de la musique samedi 21 juin : Lucie Roux se charge de l'organiser, avec Gérard Dupuis et Pauline Paguet. Les Amis des Arts proposent leur jardin et souhaitent présenter une expo sur les instruments de musique. Geneviève Tobie ouvrira son jardin « du Cèdre » pour l'occasion. La SDF serait finalement libre le soir si mauvais temps, à vois avec Léa Favre (danse indienne). Voir avec Romain Caurette qui assure la programmation des animations au Multiverres.
- 2) Isabelle Grenut expose ce qui est déjà « calé » au niveau culturel/animation pour la saison 2025, voir le document joint qui sera modifié au fur et à mesure des annonces d'événements.
- 3) Un « pass culture à Reillanne? » Projet du CCAS de prendre en charge des entrées à des spectacles pour les personnes en difficulté. Cela paraît une bonne idée à la commission, voir comment la mettre en œuvre.
- 4) Points sur les dossiers du patrimoine.
  - **La porte Saint-Pierre** sera rénovée par l'entreprise ABC (Oraison) en avril, avec une petite fouille archéologique programmée et des datations de C14 sur les mortiers. On souhaite comprendre la fonction du monument, qui, bien qu'appelé « porte » ne présente aucune possibilité de fermeture.
  - **Le portail ouest de l'église** sera rénové en mai par l'entreprise Mestre (Arles) et Benjamin Housiaux, peintre-décorateur (Reillanne). En effet, toute porte en bois était peinte, et non laissée en bois brut, pour répondre à une question posée par Christine Azières.
  - **Le moulin Délestic** : la maîtrise d'œuvre est confiée à Juliette Codou, architecte du patrimoine (Marseille). Les travaux commenceront début 2026.

- **Le laveoir et le Bureau Info Touristique** : le permis de construire a été déposé et nous attendons son retour d'ici quelques semaines. Il sera affiché et les travaux commenceront rapidement. Une pétition contre ce projet a été lancé par un riverain récemment arrivé et mécontent de voir un bâtiment public édifié à proximité de sa maison, il utilise divers leviers comme la coupe d'un vieux robinier en très mauvais état et qui menace le mur du laveoir, certaines branches sont déjà tombées sur la chaussée. Un autre arbre sera planté pour le remplacer et faire de l'ombre devant le nouveau bâtiment.
- **Des panneaux d'information** seront posés cette année devant trois monuments : la Porte Saint-Pierre, l'église ND de l'Assomption et Saint-Denis.
- 

5) Questions diverses :

- Amis des Arts : malgré les difficultés que traverse l'asso, brièvement exposées par Michel Grenet, actuel président jusqu'à la prochaine AG, un programme a été élaboré : une expo de photos du Grand Bouillon, éditions 2016 et 2018 ; Salon des Arts Plastiques en septembre/ thème vallée du Largue ; atelier d'art fusains, aquarelle par Claire Farco ; expo Portraits de Reillannais.
- Mélissa Saboureau (çabot) observe que différents spectacles de théâtre sont programmés à Reillanne et demande comment procéder pour proposer son spectacle. Il lui faut demander un RDV avec Isabelle Grenut.
- Christine Azières fait observer que ce serait vraiment bien de renouer avec des repas sur la place, ce qui est fait en quelques occasions, mais pas assez, tout le monde est d'accord.
- Régine Foulon demande si on peut envisager de repeindre aussi la porte de la chapelle Saint-Denis, ce qui sera étudié. Effectivement, elle en a bien besoin.
- Pierre Weber : le jumelage a besoin de participants pour mener un projet culturel européen Alcotra entre des villages du Piémont et Reillanne. Mais le bureau de l'asso est trop réduit. Qui veut participer ?
- Martine Drahé pose la question de l'antenne télécom, même si cela ne relève pas de la compétence de la commission culture, on comprend qu'on s'interroge. L'affaire est toujours en cours entre les opérateurs et la commune.